

Convention

Entre

Danone Djurdjura Algérie

Et

L'Ecole Nationale Polytechnique

Entre :

L'entreprise Danone Djurdjura Algérie ayant siège à la zone industrielle de Taharacht, Akbou wilaya de Béjaia.

Ci- après désignée DDA d'une part

Et :

L'Ecole Nationale Polytechnique, ayant son siège à Avenue Pasteur, Hassen Badi B.P.182, El-Harrach, 16200 Alger Ci- après désignée ENP d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 01 : En vue de la participation d'un certain nombre d'étudiants de fin d'études ENP au concours international jeu d'entreprise dénommé « Danone Trust Business Game » organisé par DDA sous l'égide du Groupe DANONE il a été convenu ce qui suit

Article 02 : Les étudiants volontaires participeront en équipe au « Danone Trust Business Game » et l'équipe finaliste représentera son université / école à un niveau international à la finale qui aura lieu à Paris le 10/04/2011 et verra la participation d'une vingtaine de pays

Article 03 : Les différentes phases se dérouleront entre le 15/10/2010 et le 10/04/2011 Selon la séquence suivante :

Phase 1 : Communication aux étudiants présentation de TRUST

Phase 2 Business Game national

Phase 3 : Finale nationale

Phase 4 : Finale internationale le 10/04/2010

Article 04 : DDA s'engage à prendre en charge tous frais de déplacement, hébergement, restauration, matériels et documentation liés à la participation des étudiants sélectionnés et de leur coach

Article 05 : DDA s'engage à prendre en charge tous frais de déplacement, hébergement, restauration, matériels et documentation liés à la participation de l'équipe finaliste, étudiants et coach, à la finale internationale qui aura lieu à Paris

Article 06 : DDA s'engage à assurer une communication régulière en faveur des étudiants participants pendant tout le déroulement de TRUST jeu d'entreprise par le biais de :

- Un site web dédié à Danone Trust Business Game sur lequel les étudiants trouveront toutes les informations nécessaires
- une adresse email : trust.algerie@danone.com

Article 07 : L'ENP s'engagent à mettre à la disposition de DDA un amphithéâtre ou autre grand espace pour permettre à DDA de présenter le projet, communiquer les informations nécessaires concernant le déroulement de Danone Trust Business Game, la participation et le dépôt de candidatures,

Article 08 : L'ENP s'engagent à mettre à la disposition de DDA dans la mesure du possible les moyens de communication existants au niveau de L'ENP (affichage, journal interne, site web etc...) et à autoriser la distribution au sein de L'ENP d'autres support de communication concernant Danone Trust Business Game (affichette , dépliants ..etc.)

Article 09 : L'ENP s'engagent à mettre à la disposition DDA des contacts, des supports (professeurs, organisations estudiantines) en vue d'aider DDA à promouvoir le projet au sein de l'école.

Article 10 : L'ENP s'engage à autoriser les étudiants qualifiés et leurs coaches à s'absenter pour participer aux phases éliminatoires ainsi qu'à la finale comme suit :
01 journée pour la phase de sélection
01 journée pour la finale nationale
02 Journées en cas de qualification à la phase finale qui aura lieu à Paris France.

Signée le :

Le Directeur Général de DDA

V
J
J
~~Jérôme LAFFINEUR~~
Directeur Ressources Humaines
Danone Djurdjura Algérie

Le directeur de l'ENP

Dr Mohamed DEBYECHE

M
D
D

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
المدير
د. ديباش محمّد